

# Des entreprises utopiques contre le chômage de longue durée

---

 [mediapart.fr/journal/economie/240118/des-entreprises-utopiques-contre-le-chomage-de-longue-duree](https://mediapart.fr/journal/economie/240118/des-entreprises-utopiques-contre-le-chomage-de-longue-duree)

24 janvier 2018 Par Dan Israel

Journée portes ouvertes sur un petit bout d'utopie concrète. Ce jeudi 25 janvier, dix entreprises très spéciales se dévoilent au public. Ces « *entreprises à but d'emploi* » (EBE) ont été créées ces derniers mois un peu partout en France, dans le cadre de l'expérimentation « *Territoires zéro chômeur de longue durée* ». L'idée est simple et percutante. Au lieu de prendre en charge le coût du chômage de longue durée et de ses conséquences sanitaires et sociales, la collectivité pourrait investir cet argent pour payer des salaires à ces personnes, afin qu'elles puissent travailler au service de leur environnement direct sans entrer en concurrence avec les entreprises locales.

---

L'idée a longtemps été portée par ATD Quart Monde, qui a posé les bases du projet comme nous l'avions raconté [dans ce reportage](#) dès 2015. Son idée : démontrer que la réaffectation des coûts directs, indirects et induits par la précarité et le chômage de plus d'un an peut permettre le financement d'emplois en CDI, à temps choisi, sans dépenses budgétaires supplémentaires. Selon les calculs de l'association, 33 milliards d'euros sont utilisés chaque année pour financer la privation d'emploi, et le coût social par chômeur de longue durée est de 15 000 à 17 000 euros par an.

Alors que la France compte 2,5 millions de chômeurs de plus d'un an (soit 45 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B et C) et que ce chiffre ne cesse d'augmenter (+ 4 % en un an), l'idée est devenue réalité. Début 2016, le principe d'une expérimentation dans dix lieux [a été voté à l'unanimité](#) à l'Assemblée nationale, puis au Sénat. Les décrets ont été signés fin juillet, les dix territoires [sélectionnés](#) et les premières EBE créées début 2017. Elles ont commencé à recruter dans la Nièvre, à Villeurbanne, à Pipriac, à Tourcoing ou même à Paris, dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement.

L'association Territoires zéro chômeur de longue durée

(TZCLD) a vu le jour pour piloter les projets, rassemblant ATD Quart Monde, Emmaüs, le Secours catholique, le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité. « *En moins de huit mois, 420 emplois ont été créés, tous en CDI et à temps choisi, ce qui signifie que les personnes à temps partiel sont celles qui l'ont demandé* », indique Laurent Grandguillaume, le

président de l'association, un ancien député socialiste qui a porté la loi d'expérimentation. « *Nous parlons de microterritoires, qui comptent chacun 5 000 à 10 000 habitants. Pour atteindre "l'exhaustivité", il nous faudrait créer 2 000 emplois en tout.* » « *L'exhaustivité* », c'est le

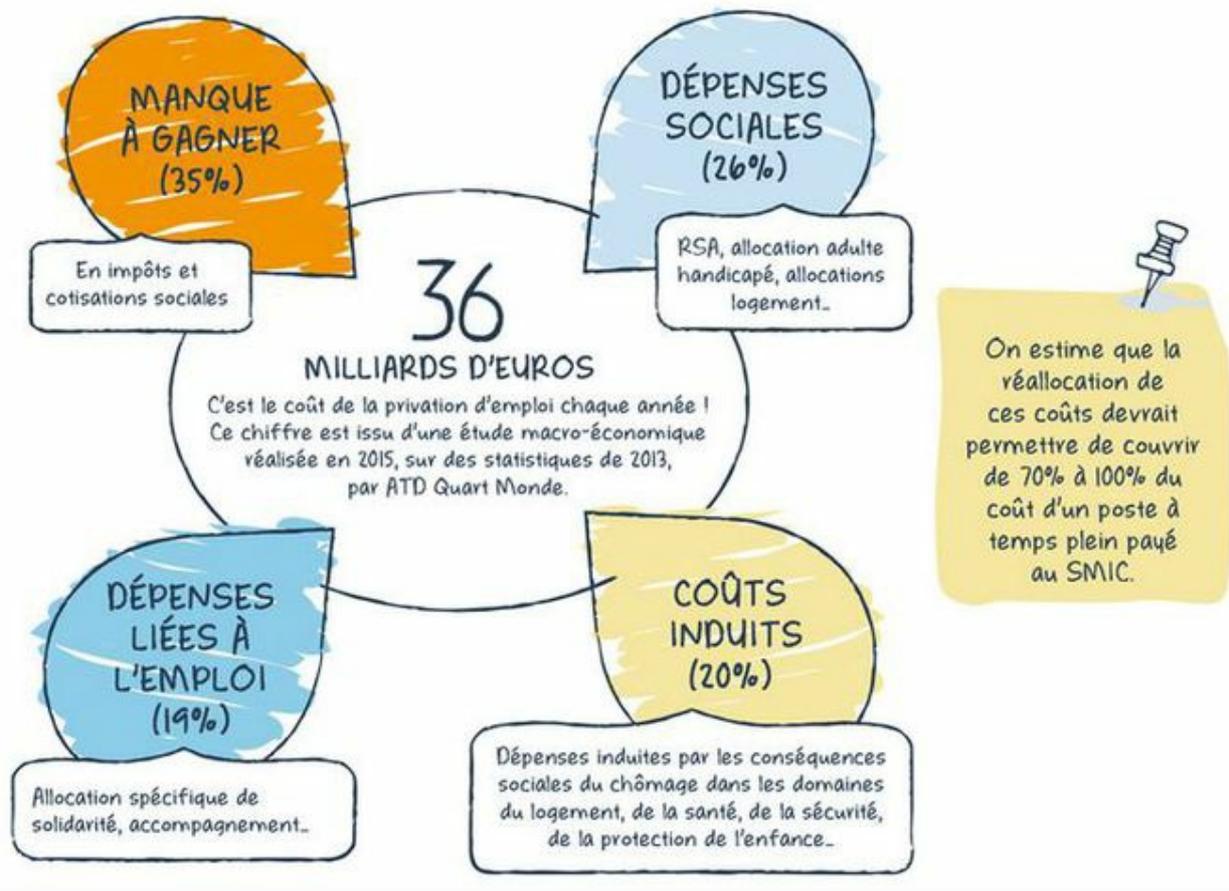
but affiché de l'association, qui fédère les dix territoires : recruter tous les chômeurs de longue durée qui le demandent dans une EBE. L'expérimentation dure cinq ans et l'association compte bien remplir son objectif avant cette date. « *En 2018, Pipriac en Ille-et-Vilaine, et Mauléon dans les Deux-Sèvres, atteindront l'exhaustivité* », assure Laurent Grandguillaume.

« *En tout, nous avons environ cent personnes en attente de recrutement à engager, et nous y arriverons au plus tard en septembre 2018* », confirme Denis Prost, le chef de projet sur le territoire de Pipriac et Saint-Ganton, aux manettes pour faire sortir de terre l'entreprise Tézéa, qui a déjà recruté 58 ex-chômeurs. « *Une fois tous les recrutements effectués, on pourra regarder ce que c'est, un territoire de plein emploi, ce que ça produit à l'échelle de ces deux communes, qui comptent 4 200 habitants.* » Le pari est d'envergure : le fonds d'expérimentation paye les salaires, au Smic, soit une somme de 17 000 euros par an. C'est le coût du chômage de longue durée, si l'on en exclut le financement de Pôle emploi (assuré en partie par les cotisations chômages prélevées sur les salaires, et, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, aussi par la CSG), qui fait grimper la facture à 25 000 euros environ. Les éventuels compléments de salaire sont assurés par le chiffre d'affaires réalisé par les EBE.

Le but est de revitaliser la zone où cette entreprise solidaire d'un nouveau genre s'implante. « *Ce n'est pas seulement un projet de lutte contre le chômage, mais un projet de développement et d'amélioration de la vie, à l'échelle d'un territoire* », insiste Denis Prost. Tézéa, comme toutes les EBE, accepte ou propose des services et des missions qui ne sont pas couvertes par les entreprises du coin, et pour lesquelles les collectivités locales n'avaient pas prévu de débloquer un budget. Elles sont payantes, mais parfois sous les prix du marché : sécurité aux abords des écoles, désherbage écolo, collecte de dépôts sauvages, épicerie ambulante, une conciergerie locale à venir. « *Le bilan est très positif, se réjouit le chef de projet. Les salariés retrouvent du lien social, car le chômage c'est souvent la solitude, surtout à la campagne. Et ils retrouvent aussi un statut, qui rejaille également sur leurs enfants, une stabilité. Sur le plan du moral, c'est très important.* »

**Pour un salarié, l'entreprise doit rassembler 4 000 à 5 000 euros**





Une solution radicale ? « Quand on arrive au bout d'une logique, il faut parfois savoir en changer ! », lance Marie-Laure Brunet, la directrice du comité local de l'emploi Loire, Nièvre et Bertranges, qui gère l'EBE de la Nièvre, dans un territoire rural qui couvre treize communes et 4 000 habitants en tout. Comme en Bretagne, les choses se déroulent bien dans cette zone, où 69 salariés ont déjà été recrutés. Ces deux territoires ont été les premiers à travailler sur le terrain pour créer un consensus avec les élus locaux, les responsables de Pôle emploi, les entreprises et les associations locales.

« Il peut y avoir des a priori au départ, signale Marie-Laure Brunet. On sait que certains pensent que les chômeurs sont des fainéants, des "cas soc", mais finalement, les regards changent. Quand les salariés coupent du bois, on nous fait remarquer qu'ils sont très professionnels. Petit à petit, ça fait son chemin. » La responsable explique que ces a priori « valent aussi en interne » : « Parmi les anciens chômeurs de longue durée, certains étaient au chômage depuis deux ou trois ans, d'autres depuis dix ans, ce n'est pas la même chose. Quand on voit l'autre dans sa difficulté, on a tendance à se dire qu'on n'est pas pareil. »

Mais ces regards méfiants portés sur le projet ne paraissent pas poser de problème de fond. Dans la Nièvre, l'entreprise propose elle aussi un grand nombre de services, en fonction des compétences des anciens chômeurs recrutés : coupes de bois, entretien des espaces naturels, maraîchage bio, montage de clôtures pour les agriculteurs, animations périscolaires... « Notre produit, c'est l'emploi. Pour nous, les carottes ou le bois n'en sont que des sous-produits », rappelle Marie-Laure Brunet.

Dans les espaces ruraux, les habitants et les entreprises accueillent sans difficulté les services proposés. Ce n'est pas toujours la même chose en ville, constatent les

responsables d'EBE, où il peut être bien plus délicat de s'assurer que les EBE ne produisent pas une concurrence directe (et déloyale) à des entreprises déjà présentes, et qui pourraient alors être mises en difficulté. Ce ne sont pas les seuls problèmes qui apparaissent. Tous ceux qui pilotent les EBE le disent, il est compliqué de faire tenir ensemble des profils très différents, aux métiers dissemblables. « *Ce sont des entreprises paradoxales à bien des titres, souligne Denis Prost. On recherche un gros volume de travail, et pas nécessairement la rentabilité, et surtout, on souhaite que nos salariés nous quittent ! On les pousse à prendre des CDI ailleurs. Cette logique est une forte contrainte sur une entreprise.* »

Laurent Grandguillaume alerte plutôt sur un autre « *point de vigilance* » : « *Nous avons évalué que pour un salarié au Smic, l'entreprise doit trouver 4 000 à 5 000 euros, pour assurer les investissements ou la trésorerie nécessaire* », explique l'ancien député. Si l'entreprise n'arrive pas à rassembler cette somme, elle sera freinée dans l'embauche des chômeurs de longue durée, ce qui ne permettra pas d'évaluer les conséquences optimales de l'expérimentation. « *Nous aurions besoin de 4 millions d'euros pour atteindre l'exhaustivité dans les dix territoires retenus* », indique le président de l'association, qui espère pouvoir compter sur le soutien des pouvoirs publics et de l'exécutif.



Dans les mois à venir, il souhaite obtenir le principe du vote d'une nouvelle loi (une soixantaine de parlementaires la soutiennent d'ores et déjà), qui étendrait l'expérimentation à 50 ou 100 nouveaux territoires, avant de voir généraliser le principe des EBE après 2021,

pour toutes les communes le demandant. D'ici là, une évaluation indépendante devrait être réalisée pour tirer le bilan réel de l'expérience. Pour Laurent Grandguillaume, même s'il s'avère que l'opération sur le long terme coûte un peu plus cher que ce qu'aurait coûté le versement des indemnités chômage ou des minimas sociaux sur toute la période, la collectivité en sortira gagnante. « *Faire coïncider la réaffectation des ressources avec la création d'activité dans des territoires frappés par le chômage de longue durée, imaginer des solutions sur mesure, énumère-t-il, tout cela ne peut être que bénéfique.* »